

COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

19 JUILLET 2022

LANCEMENT DE L'AMIF LAB / LES 10 PREMIÈRES START-UP SONT SÉLECTIONNÉES !

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) crée l'AMIF Lab, une catégorie de membres au sein de l'AMIF Partenaires dédiée aux start-up afin d'élargir son réseau à un nouvel écosystème innovant. Elle s'est associée à Paris&Co pour ce lancement.

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF), et son association jumelle, l'AMIF Partenaires, sont des associations qui ne cessent d'innover, de se réinventer, pour être au cœur des dynamiques des territoires. L'AMIF Partenaires a pour vocation d'établir des relations de concertation et de coopération entre les maires, regroupés au sein de l'AMIF, et les entreprises de la Région afin d'informer les communes de leurs innovations et de favoriser le développement économique, social et culturel.

À ce jour, l'AMIF Partenaires rassemble près de 70 entreprises membres de différentes tailles. Cependant, ce cercle d'experts ne compte aucune jeune pousse, alors même que ces dernières représentent une part importante de l'innovation au sein des entreprises franciliennes. C'est pourquoi l'AMIF Partenaires s'est associée à l'agence de développement économique et d'innovation Paris&Co pour créer une catégorie de membres à destination des start-up : l'AMIF Lab.

En tant qu'agence métropolitaine d'innovation et de développement économique, Paris&Co soutient les entrepreneurs via des programmes d'accompagnement et facilite l'expérimentation urbaine. L'objectif de cet AMIF Lab est de créer des ponts entre les start-up et les collectivités et de permettre aux entreprises partenaires d'avoir accès à ce réseau d'acteurs générateurs de solutions rapides, complémentaires aux entreprises dites traditionnelles. Paris&Co a ainsi accompagné les start-up franciliennes de son réseau pour candidater à l'AMIF Lab et a fait partie du jury de sélection.

Pour intégrer l'AMIF Partenaires, les start-up ont été auditionnées sur le Salon de l'AMIF le 28 juin dernier, puis sélectionnées par un jury composé d'élus, de partenaires et de personnalités associées.

Les résultats des start-up franciliennes lauréates intégrant l'AMIF Lab ont été annoncés mardi 12 juillet. La première promotion de l'AMIF Lab est ainsi constituée de 10 start-up :

- **Art Béton Lumineux SAS** fabrique des éléments préfabriqués en béton lumineux pour le guidage et la signalétique (dalles, bornes, mobilier urbain). Les éléments fabriqués sont neutres en carbone et zéro émissions CO², énergétiquement indépendants. [Lien pour plus d'informations ici.](#)
- **BIOMEDE** cartographie les métaux lourds des sols et les retire naturellement en utilisant des plantes dites hyperaccumulatrices. [Lien vers le site Internet ici.](#)
- **Bouge** développe un outil de cartographie à destination des municipalités. Celui-ci permet aux villes de communiquer de manière exhaustive sur l'ensemble des activités physiques et sportives. [Lien vers le site Internet ici.](#)
- **Boxy** développe des supérettes autonomes et connectées, ouvertes 24h/7j. Ils utilisent des containers maritimes recyclés de 15m² transformés en supérette connectée grâce à une technologie

CONTACT PRESSE



Émilie Pouch



07 88 32 45 14



epouch@amif.asso.fr

unique. [Lien vers le site Internet ici.](#)

- **Ficha** permet aux collectivités de faciliter la gestion de leurs déchets en caractérisant les erreurs de tri présentes dans les bacs. Ces données sont directement disponibles sur plateforme. [Lien vers le site Internet ici.](#)
- **KOMUT Studio** fabrique du mobilier urbain design à partir de déchets recyclés, 100% circulaire. [Lien vers le site Internet ici.](#)
- **PICNIC** éco-conçoit et fabrique des caravanes roulantes, modulables, connectées et autonomes en énergies renouvelables pour des agences itinérantes, animations hors-les-murs et services de proximité. [Lien vers le site Internet ici.](#)
- **U31** est une solution experte du Langage Clair. À travers plusieurs services, U31 permet de vérifier, d'adapter ou de créer des textes clairs et lisibles pour tous. [Lien vers le site Internet ici.](#)
- **VeebyA** est une application qui regroupe différents acteurs transportant des personnes en situation de handicap. L'idée est de centraliser l'offre pour améliorer l'accès aux personnes qui en ont besoin. [Lien vers le site Internet ici.](#)
- **VIGINOIZ** met à disposition de solutions innovantes d'aide à la régulation en temps réel du bruit au sein des villes, qu'il provienne de la circulation routière, de chantiers, d'activités festives liées à la vie nocturne, etc. [Lien vers le site Internet ici.](#)

Élus membres du jury :

- **Eddie Aït**, maire de Carrières-sous-Poissy (78) et administrateur de l'AMIF Partenaires,
- **Pascal Collado**, maire de Vernouillet (78) et administrateur de l'AMIF Partenaires,
- **Stephen Hervé**, maire de Bondy (93) et élu référent de la commission Développement économique de l'AMIF,
- **Christophe Ippolito**, adjoint au maire de Nogent-sur-Marne (94) et élu référent de la commission Numérique de l'AMIF,
- **Christian Robache**, maire de Montévrain (77) et vice-président de l'AMIF Partenaires,
- **Jean-François Vigier**, maire de Bures-sur-Yvette (91), élu référent de la commission Développement économique de l'AMIF et administrateur de l'AMIF),
- **Ariel Weil**, maire de Paris Centre et administrateur de l'AMIF Partenaires.

Partenaires membres du jury :

- **Amandine Martin** de SNCF Transilien, secrétaire générale de l'AMIF Partenaires,
- **Bertrand Flahaut** de SERFIM, membre du Conseil d'administration de l'AMIF Partenaires,
- **Daniel Nabet** d'Orange, vice-président de l'AMIF Partenaires et président du Jury,
- **Florence Curvale** d'Eiffage, membre du conseil d'administration de l'AMIF Partenaires,
- **Paul Dias** d'Enedis, trésorier de l'AMIF Partenaires,
- **Stéphane Bonnaud** de Lacroix & Savac, membre du conseil d'administration de l'AMIF Partenaires.

Personnalités associées :

- **Anne-Sophie De La Gorce**, responsable d'investissement numérique en Ile-de-France à la Banque des Territoires,
- **Catherine Moal**, rédactrice en chef d'Alliancy,
- **Louise-Marie Véron**, directrice du Développement Startups de Paris&Co.

Bienvenue aux start-up sélectionnées au sein de l'AMIF Lab !

CONTACT PRESSE



Émilie Pouch



07 88 32 45 14



epouch@amif.asso.fr